

**AUX COPROPRIÉTAIRES DE LA
PPE « LES EPERVIERS »****3963 CRANS-MONTANA**

Crans-Montana, le 10 décembre 2022

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA
COPROPRIETE « LES EPERVIERS »**

Mesdames et Messieurs les copropriétaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du

JEUDI 29 DECEMBRE 2022 A 16H00**Au Centre de Congrès Le Régent, Route des Mélèzes 28 à 3963 Crans-Montana.** Une salle de réunion a été réservée et l'entrée se fait du côté SUD de la salle de congrès (côté Golf).**Ordre du jour**

1. Souhais de bienvenue, ouverture de l'assemblée, contrôle des présences
2. Constitution du bureau de l'A.G. (président, secrétaire, scrutateur)
3. Approbation du P.V. de l'A.G. du 23.02.2022
4. Présentation et commentaire sur rapport de l'administrateur (selon annexe)
5. **CECB+** (selon rapport d'administrateur) ; discussions y relatives et décision quant à la suite à donner à ce dossier (vote soumis à une **majorité simple**)
6. **Règlement d'utilisation et d'administration de la PPE** de 1971 (selon rapport d'administrateur) ; modifications éventuelles et/ou adoption d'un autre règlement (vote soumis à une **double majorité**)
7. **Rénovation de la façade SUD** (selon rapport d'administrateur) ;
 - Situation comptable au moment de l'A.G. des copropriétaires
 - Brève présentation du descriptif des ouvrages

- Présentation des coûts en rapport avec la rénovation de la façade **SUD** uniquement (Frs. 544'760.52) – selon document récapitulatif remis en annexe
 - Discussion et décision quant à une rémunération quelconque en faveur de Mme F. BORGEAT (architecte) pour ses diverses interventions ; discussion et décision (décision soumise à un vote à la **majorité simple**)
 - Ratification ou non de la décision d'entreprendre ces travaux courant printemps 2023 – vote à la **majorité simple** (durée prévisible 3 mois, y.c. montage des échafaudages immédiatement après les fêtes de Pâques) ; discussions y relatives et décision.
8. **Engagement de nouveaux concierges** ; discussions et décision concernant l'indemnité de départ en faveur de Mme et M. SOARES (selon rapport d'administrateur) – vote à la **majorité simple**
9. **Pour mémoire et sur requête** : derniers développements dans la procédure opposant Madame CROCE à la copropriété.
10. Nominations statutaires :
- Comité ; discussion et décision concernant la nomination de 1 à 3 délégués éligibles pour une période d'une année et rééligibles à l'échéance lors de la prochaine A.G.
- Présentation du/des candidat/s – vote(s) à la **majorité simple**
- Organe de Contrôle ; discussion et décision ? – vote à la **majorité simple**
11. Autres travaux éventuels d'entretiens ou propositions individuelles ?
- Façade **NORD** ; discussion et décision éventuelle concernant le mandat à un architecte ou un ingénieur pour les problèmes de drainages, d'étanchéité des bas de façade et autres ? – vote à la **majorité simple**.
12. Délégation spéciale annuelle de compétence à l'administrateur pour requérir l'inscription de l'hypothèque légale en cas de non-paiement des charges de copropriété et des frais de chauffage – vote à la **majorité simple**
13. Divers ?
14. Fixation de la date de la prochaine A.G. : proposition : **Jeudi 28.12.2023 à 16H00**

Nous comptons sur votre présence et, à défaut, **veuillez avoir l'obligeance de déléguer vos pouvoirs au moyen de la procuration ci-jointe.**

Dans l'intervalle, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les copropriétaires, nos plus cordiales salutations.



AGENCE IMMOBILIÈRE

Avenue de la Gare 11
Case postale 41
CH - 3963 Crans-Montana 1

BUREAU +41 (0)27 481 17 78

PPE +41 (0)27 481 97 79

info@agence-agival.ch

N° TVACHE 115.716.823

**PPE Les Eperviers
L'Administrateur
AGIVAL – DC Management
Gabriel SAVOY**

Annexes : Rapport de l'administrateur sur l'exercice écoulé
Document récapitulatif – coûts des rénovations de la façade SUD
Formulaire de procuration